INPI
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION

CERTIFICAT D'UTILITÉ - CERTIFICAT D'ADDITION

COPIE OFFICIELLE

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que le document ci-annexé est la copie certifiée conforme d'une demande de titre de propriété industrielle déposée à l'Institut.

Fait à Paris, le 25 NOV. 2003

Pour le Directeur général de l'Institut
national de la propriété industrielle
Le Chef du Département des brevets

Martine PLANCHE

DOCUMENT DE PRIORITÉ

PRÉSENTÉ OU TRANSMIS CONFORMÉMENT À LA RÈGLE 17.1.a) OU b)

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
SIEGE
26 bis, rue de Saint Petersbourg
75800 PARIS cedex 08
Téléphone : 33 (0)1 53 04 53 04
Télécopie : 33 (0)1 53 04 45 23
www.inpi.fr

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL CREE PAR LA LOI N° 51-444 DU 19 AVRIL 1951

INPI
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
26 bis, rue de Saint Pétersbourg
75800 Paris Cedex 08
Téléphone : 33 (1) 53 04 53 04 Télécopie : 33 (1) 42 94 86 54

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

tarfa N° 11354*03

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE
page 1/2

BR1

Cet imprimé est à remplir lisiblement à l'encre noire DB 540 @ W / 210502

Réservé à l'INPI

REMISE DES PIÈCES
DATE 15 NOV 2002
LIEU 54 INPI NANCY
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI 0214281
DATE DE DÉPÔT ATTRIBUÉE PAR L'INPI 15 NOV. 2002

Vos références pour ce dossier *(facultatif)* 016721

1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

CABINET BALLOT
9, rue Claude Chappe
Metz Technopôle
57070 METZ

Confirmation d'un dépôt par télécopie ☐ N° attribué par l'INPI à la télécopie

2 NATURE DE LA DEMANDE	Cochez l'une des 4 cases suivantes
Demande de brevet	☒
Demande de certificat d'utilité	☐
Demande divisionnaire	☐
Demande de brevet initiale	N° Date
ou demande de certificat d'utilité initiale	N° Date
Transformation d'une demande de brevet européen *Demande de brevet initiale*	☐ N° Date

3 TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)

Procédé de division entière sécurisé contre les attaques à canaux cachés.

4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE	Pays ou organisation Date N°
	Pays ou organisation Date N°
	Pays ou organisation Date N°
	☐ **S'il y a d'autres priorités, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

5 DEMANDEUR (Cochez l'une des 2 cases)	☒ **Personne morale** ☐ **Personne physique**
Nom ou dénomination sociale	GEMPLUS
Prénoms	
Forme juridique	Société Anonyme
N° SIREN	
Code APE-NAF	
Domicile ou siège — Rue	Avenue du Pic de Bertagne Parc d'Activités de GEMENOS
Domicile ou siège — Code postal et ville	13420 GEMENOS
Domicile ou siège — Pays	FRANCE
Nationalité	française
N° de téléphone *(facultatif)*	N° de télécopie *(facultatif)*
Adresse électronique *(facultatif)*	
	☐ **S'il y a plus d'un demandeur, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»**

Remplir impérativement la 2ème page

INPI
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE
page 2/2

BR2

Réservé à l'INPI

REMISE DES PIÈCES
DATE 15 NOV 2002
LIEU 54 INPI NANCY

N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI 0214281

DB 540 W / 210502

6 MANDATAIRE *(s'il y a lieu)*		
Nom		LECLAIRE
Prénom		Jean-Louis
Cabinet ou Société		CABINET BALLOT
N °de pouvoir permanent et/ou de lien contractuel		
Adresse	Rue	9, rue Claude Chappe Metz Technopôle
	Code postal et ville	5 7 0 7 0 METZ
	Pays	FRANCE
N° de téléphone *(facultatif)*		03.87.74.81.36
N° de télécopie *(facultatif)*		03.87.36.26.76
Adresse électronique *(facultatif)*		
7 INVENTEUR (S)		**Les inventeurs sont nécessairement des personnes physiques**
Les demandeurs et les inventeurs sont les mêmes personnes		☐ Oui ☒ Non : **Dans ce cas remplir le formulaire de Désignation d'inventeur(s)**
8 RAPPORT DE RECHERCHE		**Uniquement pour une demande de brevet (y compris division et transformation)**
Établissement immédiat ou établissement différé		☒ ☐
Paiement échelonné de la redevance *(en deux versements)*		**Uniquement pour les personnes physiques effectuant elles-mêmes leur propre dépôt** ☐ Oui ☒ Non
9 RÉDUCTION DU TAUX DES REDEVANCES		**Uniquement pour les personnes physiques** ☐ Requise pour la première fois pour cette invention *(joindre un avis de non-imposition)* ☐ Obtenue antérieurement à ce dépôt pour cette invention *(joindre une copie de la décision d'admission à l'assistance gratuite ou indiquer sa référence)* : **AG**
10 SÉQUENCES DE NUCLEOTIDES ET/OU D'ACIDES AMINÉS		☐ Cochez la case si la description contient une liste de séquences
Le support électronique de données est joint		☐
La déclaration de conformité de la liste de séquences sur support papier avec le support électronique de données est jointe		☐
Si vous avez utilisé l'imprimé «Suite», indiquez le nombre de pages jointes		

11 SIGNATURE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE
(Nom et qualité du signataire)
Jean-Louis LECLAIRE - 93.4009

CABINET BALLOT
CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
9, rue Claude Chappe
Technopôle Metz 2000
57070 METZ

VISA DE LA PRÉFECTURE OU DE L'INPI

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

PROCEDE DE DIVISION ENTIERE SECURISE CONTRE LES ATTAQUES A CANAUX CACHES

L'invention concerne un procédé de division entière sécurisé contre les attaques de type à canal caché. L'invention est notamment intéressante pour réaliser des opérations de division dans un procédé cryptographique plus général, par exemple un procédé cryptographique à clé secrète ou publique. Un tel procédé cryptographique peut par exemple être mis en œuvre dans des dispositifs électroniques tels que des cartes à puce.

La sécurité des procédés cryptographiques résident dans leur capacité à maintenir cachées les données confidentielles ou des données dérivées des données confidentielles qu'ils manipulent.

Un utilisateur malveillant peut éventuellement engager des attaques, visant à découvrir notamment des données confidentielles contenues et manipulées dans des traitements effectués par le dispositif de calcul exécutant un procédé cryptographique.

Parmi les attaques les plus connues, on peut citer les attaques à canaux cachés, simples ou différentielles. On entend par attaque à canal caché une attaque basée sur une grandeur physique mesurable de l'extérieur du dispositif, et dont l'analyse directe (attaque simple) ou l'analyse selon une méthode statistique (attaque différentielle) permet de découvrir des données contenues et manipulées dans des traitements réalisés dans le dispositif. Ces attaques ont notamment été dévoilées par Paul Kocher (Advances in Cryptology - CRYPTO'99, vol. 1666 of Lecture Notes in Computer Science, pp.388-397. Springer-Verlag, 1999).

Parmi les grandeurs physiques qui peuvent être exploitées à ces fins, on peut citer le temps

d'exécution, la consommation en courant, le champ électromagnétique rayonné par la partie du composant utilisée pour exécuter le calcul, etc. Ces attaques sont basées sur le fait que, au cours de l'exécution d'un procédé, la manipulation d'un bit, c'est à dire son traitement par une instruction particulière, laisse une empreinte particulière sur la grandeur physique considérée, selon la valeur de ce bit et / ou selon l'instruction.

Les procédés cryptographiques utilisant comme opération de base une opération d'exponentiation modulaire de type $Y = X^D$, X, Y et D étant des nombres entiers ont été très largement étudiés ces dernières années. A titre d'exemple, on peut citer le procédé RSA, l'échange de clé selon Diffie-Hellman ou le procédé de signature DSA. Des progrès significatifs ont été réalisés pour protéger ces procédés contre les attaques à canaux cachés.

Par contre, aucune étude n'a été faite sur la sécurisation des procédés cryptographiques utilisant comme opération élémentaire une division entière de type q = a div b et r = a mod b, a et b étant deux opérandes, q et r étant respectivement le quotient et le reste de la division entière de a par b. a et / ou b sont des données secrètes, par exemple des éléments d'une clé du procédé. Par exemple, le procédé de Barrett (P. Barret, "Implementing the RSA public key encryption algorithm on a standard digital signal processing", vol 263 of Lecture Notes in Computer Science, pp. 311-323, Springer Verlag, 1987), le procédé de Quisquater (US patent 5,166,978, nov 92) ou le procédé RSA mis en œuvre selon le théorème des restes chinois (JJ Quisquater and C Couvreur, "Fast decipherment algorithm for RSA public key cryptosystem", Electronics Letters , vol 18, pp. 905-907, Octobre 1982)

sont des procédés cryptographiques utilisant une division entière comme opération élémentaire.

Un procédé connu pour mettre en œuvre une division entière est le procédé dit "papier crayon". Ce procédé reprend en pratique la méthode utilisée lorsqu'une telle opération est réalisée à la main. Ce procédé est rappelé ci-dessous.

Etant donné deux données $a = (a_{m-1}, \ldots, a_0)$ de m bits et $b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$ de n bits, n inférieur ou égal à m et $b_{n-1} \neq 0$, le procédé de division dit "papier crayon" calcule le quotient $q = a \text{ div } b$ et le reste $r = a \text{ div } b$. Pour cela, le procédé réalise successivement plusieurs divisions d'un entier A de n+1 bits par l'entier b de n bits. On doit avoir en pratique $0 \leq A/b < 2$, ce qui est le cas chaque fois que $b_{n-1} \neq 0$.

Le reste r est un nombre de au plus n bits puisque $r < b$. Le quotient q est quant à lui un nombre de au plus m-n+1 bits puisque $q = a \text{ div } b \leq a \text{ div } (b_{n-1}*2^{n-1}) = a \text{ div } 2^{n-1} = (a_{m-1}, \ldots, a_{n-1})$ car $b \geq b_{n-1}*2^{n-1}$ et $(a_{m-1}, \ldots, a_{n-1})$ est un nombre de m-n+1 bits. A la fin du procédé de division, le quotient q est mémorisé dans les m-n+1 bits de poids les plus faibles du registre contenant initialement le nombre a. Le bit de poids le plus fort du reste r est mémorisé dans un registre de 1 bit utilisé comme retenue (carry) pendant le calcul et les n-1 bits de poids les plus faibles du reste r sont mémorisés dans les n-1 bits de poids les plus forts du registre contenant initialement le nombre a.

Comme on travaille en base 2, le bit de quotient de la division entière A div b a seulement deux valeurs possibles : 0 ou 1. Aussi une manière simple de réaliser l'opération A div b consiste à soustraire b à A puis à tester le résultat : si le résultat de A - b est positif, alors A div b = 1, si le résultat de A - b est strictement négatif, alors A div b = 0.

Le procédé de division complet peut alors s'écrire de la manière suivante :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$
$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$
Sortie : $q = a \text{ div } b$ et $r = a \bmod b$
$A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$
Pour $j = 1$ à $(m-n+1)$, faire :
$a <- SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma <-$ carry
$A <- SUB_n(A, b)$; $\sigma <- \sigma$ OU carry
si $(\neg\sigma = VRAI)$ alors $A <- ADD_n(A, b)$
sinon $lsb(a) = 1$
Fin Pour

Procédé 1

Dans ce procédé, et dans tout ce qui suit, les notations suivantes sont utilisées.

Le symbole "<-" et la notation y <- x la notation est utilisé pour indiquer le chargement du contenu d'un registre contenant une donnée x dans un registre dont le contenu est appelé y.

A est un mot de n bits correspondant au contenu des n bits de poids les plus forts du registre contenant initialement la donnée a. A est bien sûr modifié à chaque itération.

σ indique si la soustraction a été effectuée à tord ou pas (ie si le bit de quotient doit être égal à 0 ou à 1).

$\neg\sigma$ est le complément à 1 (encore appelé négation) de la variable σ. VRAI est une constante, égale à 1 dans un exemple.

lsb(a) est le bit de poids le plus faible du nombre a, également appelé bit le moins significatif de a.

$SHL_{m+1}(a, 1)$ est une opération de décalage à gauche de 1 bit dans le registre de m+1 bits contenant la donnée a, le bit sortant du registre étant mémorisé dans la

variable carry et un bit égal à 0 étant entré en bit de poids le plus faible du registre contenant initialement la donnée a.

$ADD_n(A, b)$ est une opération d'addition des n bits du nombre b aux n bits du mot A. On notera que l'opération $SHL_n(a, 1)$ est équivalente à l'opération $ADD_n(a, a)$. Bien sûr l'addition $ADD_n(A, b)$ est réalisée en additionnant, dans un circuit d'addition de contenu de registre approprié, le contenu de deux registres contenant respectivement A et b.

$SUB_n(A, b)$ est une opération de soustraction du nombre b au mot A. Bien sûr la soustraction $SUB_n(A, b)$ est réalisée en soustrayant, dans un circuit approprié, le contenu d'un registre contenant la donnée b au contenu du registre contant le mot A.

Enfin, par abus de langage mais surtout par souci de clarté, on utilisera le même nom pour parler d'un registre et de son contenu. Ainsi le registre A est en fait le registre contenant la donnée A.

En résumé, le procédé 1 réalise les étapes suivantes :

- si a <- $SHL_{m+1}(a, 1)$ génère une retenue (σ = carry = 1), cela signifie que $a_m = 1$ (avant décalage) et donc que b doit être soustrait à A.

- si $a_{m+1} = 0$ (avant décalage) et si A <- $SUB_n(A, b)$ génère une retenue (carry = 1), cela signifie que $A - b \geq 0$ avant la soustraction et donc b doit être soustrait à A.

- si a <- $SHL_{m+1}(a, 1)$ ne génère pas de retenue et si A <- $SUB_n(A, b)$ ne génère pas non plus de retenue (c'est-à-dire si, après mise à jour de σ, σ est faux (ou $\neg\sigma$ est VRAI, alors cela signifie que $A - b < 0$ *avant* la soustraction et donc que b n'aurait pas dû être soustrait à A. Dans ce cas, le procédé réalise une opération d'addition A <- $ADD_n(A, b)$ pour restaurer la valeur de A.

Le procédé 1 est sensible aux attaques à canal caché. En effet, on remarque sur le procédé 1 que, à chaque itération, selon la valeur de σ, c'est-à-dire selon la valeur du bit de quotient qui sera obtenu lors de l'itération en cours, on effectue une addition $ADD_n(A, b)$ ou pas. Le nombre d'opérations effectuées au cours d'une itération varie donc en fonction du bit de résultat obtenu lors de ladite itération. Or, la consommation en courant au cours de chaque itération et / ou la durée de chaque itération varie en fonction du nombre d'opérations effectuées. En mesurant et en étudiant par exemple la trace laissée par le composant lors de l'exécution du procédé, il est alors possible de déterminer bit à bit la valeur des bits de résultat.

Un autre procédé également connu pour réaliser des division entière est une variante du procédé "papier-crayon", dite "sans restauration" (Non-Restoring Binary Division Algorithm, notamment décrit dans "J.J.F. Cavanagh, Digital Computer Arithmetic, Mac Graw-Hill Company, 1984".

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$
$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$
Sortie : $q = a \text{ div } b$ et $r = a \text{ mod } b$
$\sigma' \leftarrow 1$; $A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$
Pour $j = 1$ à $(m-n+1)$, faire :
$a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow$ carry
si (σ' = VRAI) alors $A \leftarrow SUB_n(A, b)$
$\sigma \leftarrow \sigma$ OU carry
sinon $A \leftarrow ADD_n(A, b)$
$\sigma \leftarrow \sigma$ ET carry
si (σ = VRAI) alors lsb(a) = 1
$\sigma' \leftarrow \sigma$
Fin Pour
si ($\neg\sigma$ = VRAI) alors $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

Procédé 2

Par rapport au procédé 1, le procédé utilise une nouvelle variable σ' pour conserver la valeur de σ obtenue à l'itération précédente. Ici, selon la valeur de σ, on effectue une addition ou une soustraction. Dit autrement, si au cours d'une itération, b est soustrait à tord à A, alors la valeur de A est restaurée au cours de l'itération suivante, et non plus à la fin de l'itération en cours comme dans le cas du procédé 1.

Quelle que soit la valeur de σ au cours d'une itération, le procédé réalise le même nombre d'opérations au cours de chaque itération. Cette précaution n'est cependant pas suffisante pour protéger le procédé contre les attaques à canal caché. En effet, à chaque itération, on réalise une opération de décalage $a <- SHL_{m+1}(a, 1)$ puis, selon la valeur de σ, une addition $A <- ADD_n(A, b)$ ou une soustraction $A <- SUB_n(A, b)$.

Or, la réalisation d'une soustraction est plus longue et consomme plus d'énergie que la réalisation d'une opération d'addition. En effet, le plus souvent, les moyens de calcul utilisés pour mettre en œuvre le procédé ne comprennent pas de circuit de soustraction. L'opération de soustraction est réalisée en calculant d'abord le complément à 2^n de b, noté $\overline{b}$, puis en additionnant $\overline{b}$ à A, la retenue éventuelle de l'addition étant mémorisée dans la variable carry. Ce mode de réalisation d'une soustraction est justifié par le fait que, par définition de $\overline{b}$, on a $b + \overline{b} = 2^n$. On a donc $A - b = A + \overline{b} - 2^n = A + \overline{b} \bmod (2^n)$, mod (2^n) étant une réduction modulo 2^n. Deux opérations, une opération de complément à 2^n et une addition, sont donc en pratique nécessaires pour réaliser une soustraction.

Comme les procédés connus de division entière ne sont pas protégés contre les attaques à canal caché, tout procédé cryptographique utilisant les procédés de

division entière connu ne sont donc pas plus protégés contre de telles attaques à canal caché.

Par ailleurs, statistiquement, 50% des bits du quotient obtenu par un procédé de division sont égaux à 0, ce qui signifie que statistiquement, le procédé compense une soustraction sur deux faite à tord. Le temps d'exécution du procédé 1 est donc statistiquement 1,5 fois plus long que le temps d'exécution du procédé 2.

Au vu des problèmes des procédés cryptographiques actuels, un objet essentiel de l'invention est un nouveau procédé de réalisation d'une division entière, protégé contre les attaques à canal caché.

Un objet supplémentaire de l'invention est un procédé de réalisation d'une division entière dont le temps d'exécution est très faible.

Un objet supplémentaire également de l'invention est un procédé de réalisation d'une division entière au cours duquel seul le registre contenant la donnée initiale a est modifié, remplacé par le quotient et le résultat, tout autre registre de la mémoire (et notamment le registre contenant initialement la donnée b) restant inchangé à la fin de l'exécution du procédé.

Avec cet objectif principal et ces objectifs subsidiaires en vue, l'invention propose un procédé cryptographique au cours duquel on réalise une division entière de type q = a div b et r = a mod b, avec a un nombre de m bits, b un nombre de n bits avec n inférieur ou égal à m et b_{n-1} non nul, b_{n-1} étant le bit de poids le plus fort de b, procédé au cours duquel, à chaque itération d'une boucle indicée par i variant entre 1 et m-n+1, on réalise une division partielle d'un mot A de n bits du nombre a par le nombre b pour obtenir un bit du quotient q.

Selon l'invention, les mêmes opérations sont réalisées à chaque itération, quelque soit la valeur du bit de quotient obtenu.

Ainsi, avec le procédé selon l'invention, il n'est plus possible de déterminer les bits du résultat à partir de la trace laissée lors de l'exécution du procédé de l'invention.

Selon un premier mode de réalisation du procédé de l'invention, à chaque itération, on réalise une opération d'addition du nombre b au mot A et une soustraction du nombre b au mot A.

Selon ce premier mode de réalisation, le procédé comprend de préférence l'ensemble des étapes suivantes :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$

$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$

Sortie : $q = a \text{ div } b$ et $r = a \bmod b$

$\sigma' \leftarrow 1$; $A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$

Pour $j = 1$ à $(m-n+1)$, faire :

$a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow$ carry

$A \leftarrow (\sigma')SUB_n(A, b) + (\neg\sigma')ADD_n(A, b)$

$\sigma \leftarrow (\sigma \text{ ET } \sigma') \oplus (\sigma \text{ ET carry}) \oplus (\sigma' \text{ ET carry})$

$lsb(a) \leftarrow \sigma$

$\sigma' \leftarrow \sigma$

Fin Pour

si $(\neg\sigma = \text{VRAI})$ alors $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

Dans ce mode de réalisation, la variable carry ci-dessus désigne la retenue résultant de l'opération $SUB_n(A, b)$ lorsque σ' vaut 1 et la retenue résultant de l'opération $ADD_n(A, b)$ lorsque σ' vaut 0.

Selon un deuxième mode de réalisation du procédé selon l'invention, à chaque itération, on réalise une opération d'addition soit du nombre b soit d'un nombre $\overline{b}$ complémentaire du nombre b avec le mot A.

De préférence, au cours de chaque itération, on réalise également une mise à jour d'une première variable

(σ') en fonction du bit du quotient produit, la dite première variable (σ') indiquant si, lors de l'itération suivante, le nombre b ou le nombre $\overline{b}$ doit être additionné au mot A.

De préférence encore, selon ce mode de réalisation, le procédé comprend l'ensemble des étapes suivantes :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$

$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$

Sortie : $q = a \text{ div } b$ et $r = a \text{ mod } b$

$A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$; $\sigma' \leftarrow 1$; $\overline{b} \leftarrow CPL2_n(b)$

Pour j = 1 à (m-n+1), faire :

$a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow$ carry

$d_{addr} \leftarrow b_{addr} + \sigma'(\overline{b}_{addr} - b_{addr})$

$A \leftarrow ADD_n(A, d)$

$\sigma \leftarrow (\sigma \text{ ET } \sigma') \oplus (\sigma \text{ ET carry}) \oplus (\sigma' \text{ ET carry})$

$lsb(a) \leftarrow \sigma$

$\sigma' \leftarrow \sigma$

Fin Pour

si $(\neg\sigma = \text{VRAI})$ alors $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

Selon un troisième mode de réalisation du procédé selon l'invention, à chaque itération, on réalise une opération de complément à 2^n d'une donnée actualisée (b ou $\overline{b}$) ou d'une donnée fictive (c ou $\overline{c}$) puis une opération d'addition de la donnée actualisée avec le mot A.

De préférence, au cours de chaque itération, on réalise également à chaque itération une mise à jour d'une deuxième variable (δ) en fonction du bit du quotient produit, la dite deuxième variable (δ) indiquant si, lors de l'itération suivante, l'opération de complément à 2n doit être réalisée sur la donnée actualisée ou sur la donnée fictive.

De préférence encore, au cours de chaque itération, on réalise également à chaque itération la mise à jour d'une troisième variable (β) indiquant si la donnée

actualisée est égale au nombre b ou au nombre complémentaire $\overline{b}$.

De préférence encore, selon ce mode de réalisation, le procédé comprend l'ensemble des étapes suivantes :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$

$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$

Sortie : q = a div b and r = a mod b

$\sigma' \leftarrow 1$; $\beta \leftarrow 1$, $\gamma \leftarrow 1$; $A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$

pour j = 1 à (m-n+1) faire

$a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow$ carry

$\delta \leftarrow \sigma' \oplus \beta$

$d_{addr} \leftarrow b_{addr} + \delta(c_{addr} - b_{addr})$

$d \leftarrow CPL2_n(d)$

$A \leftarrow ADD_n(A, b)$

$\sigma \leftarrow (\sigma$ ET $\sigma') \oplus (\sigma$ ET carry$) \oplus (\sigma'$ ET carry$)$

$\beta \leftarrow \neg\sigma'$; $\gamma \leftarrow \gamma \oplus \delta$; $\sigma' \leftarrow \sigma$

$lsb(a) = \sigma$

fin pour

si $(\neg\beta$ = VRAI) alors $b \leftarrow CPL2_n(b)$

si $(\neg\gamma$ = VRAI) alors $c \leftarrow CPL2_n(c)$

si $(\neg\sigma$ = VRAI) alors $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

L'invention concerne également un composant électronique comprenant des moyens de calcul programmés pour mettre en œuvre un procédé tel que décrit ci-dessus, les moyens de calcul comprenant notamment une unité centrale associée à une mémoire comprenant plusieurs registres pour mémoriser les données a et b.

Enfin, l'invention concerne également une carte à puce comprenant un circuit intégré tel que décrit ci-dessus.

L'invention sera mieux comprise et d'autres caractéristiques et avantages apparaîtront à la lecture de la description qui va suivre, d'exemples de

réalisation de procédés de division entière selon l'invention.

Dans un 1er exemple de mise en œuvre de l'invention, on réalise un procédé sécurisé contre les attaques à canal caché en supprimant les opérations de test (de type si … alors … si non …) du procédé 2 et donc les conséquences de leur présence.

Selon l'invention, on remplace, dans le procédé 2, les étapes si … alors … sinon par les trois étapes suivantes :

$A \leftarrow \sigma' SUB_n(A, b) + (\neg\sigma') ADD_n(A, b)$

$\sigma \leftarrow (\sigma \text{ ET } \sigma') \oplus (\sigma \text{ ET carry}) \oplus (\sigma' \text{ ET carry})$

$lsb(a) \leftarrow \sigma$

On obtient ainsi le procédé selon l'invention suivant :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$

$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$

Sortie : $q = a \text{ div } b$ et $r = a \bmod b$

$A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$; $\sigma' \leftarrow 1$

Pour $j = 1$ à $(m-n+1)$, faire :

$a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow$ carry

$A \leftarrow (\sigma') SUB_n(A, b) + (\neg\sigma') ADD_n(A, b)$

$\sigma \leftarrow (\sigma \text{ ET } \sigma') \oplus (\sigma \text{ ET carry}) \oplus (\sigma' \text{ ET carry})$

$lsb(a) \leftarrow \sigma$

$\sigma' \leftarrow \sigma$

Fin Pour

si $(\neg\sigma = \text{VRAI})$ alors $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

Procédé 3

Le procédé 3 est équivalent au procédé 2 en ce sens qu'il produit le même résultat à partir des mêmes données a et b d'entrée. En effet, dans le procédé 2, lorsque $\sigma' = 1$, on réalise l'opération $A \leftarrow SUB_n(A, b)$ et lorsque $\sigma' = 0$, on réalise l'opération $A \leftarrow ADD_n(A, b)$. Il en est

de même dans le procédé 3 puisque $\sigma' = \neg(\neg\sigma')$. Par ailleurs, dans le procédé 2, lorsque $\sigma' = 1$ on réalise l'opération σ <- σ OU carry, et lorsque $\sigma' = 0$ on réalise l'opération σ <- σ ET carry. Ceci peut s'écrire sous la forme

$$\sigma \leftarrow (\sigma')(\sigma \text{ OU carry}) + (\neg\sigma')(\sigma \text{ ET carry}),$$

ce qui est logiquement équivalent à

$$\sigma \leftarrow (\sigma \text{ ET } \sigma') \oplus (\sigma \text{ ET carry}) \oplus (\sigma' \text{ ET carry})$$

Enfin, dans le procédé 2, en réalisant l'opération $a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$, on fixe à 0 le bit de poids le plus faible de a (dit autrement lsb(a) = 0) puis, à la fin de l'itération en cours, si $\sigma = 1$, on réalise l'opération lsb(a) = 1, sinon, si $\sigma = 0$, lsb(a) n'est pas modifié. On peut donc aisément remplacer l'opération {si $\sigma = 1$, lsb(a) = 1} par l'opération lsb(a) = σ, quelle que soit la valeur de σ.

Le procédé 3 est non seulement équivalent au procédé 2 mais il est également sûr vis-à-vis des attaques à canal caché. En effet, le procédé ne contient aucune opération de test de type si ... alors ... sinon, et les mêmes opérations sont réalisées à chaque itération, quels que soient le bit de la donnée d'entrée utilisé et / ou le bit de résultat obtenu au cours d'une itération. Il est donc impossible, à partir de la trace laissée par le composant, de séparer les différentes itérations et de déterminer les bits de la donnée d'entrée et / ou de la donnée de sortie.

Dans un 2ème exemple de mise en œuvre de l'invention, on modifie le procédé 3 selon l'invention en limitant de plus le temps d'exécution du procédé.

Comme on l'a vu précédemment, pour réaliser une opération de soustraction $A \leftarrow SUB_n(A, b)$, on réalise en pratique une opération $\overline{b} = CPL2_n(b)$ de complément à 2^n du nombre b puis une opération d'addition de type $A \leftarrow ADD_n(A, \overline{b})$.

Ce qui signifie, pour le procédé 3, qu'à chaque itération une opération de complément à 2^n est réalisée, en plus d'une opération d'addition $A \leftarrow ADD_n(A, b)$ ou $A \leftarrow ADD_n(A, \overline{b})$.

Pour diminuer le temps d'exécution, on limite le nombre d'opérations de complément à 2^n $\overline{b} \leftarrow CPL2_n(b)$, on utilise un espace mémoire additionnel pour stocker au début du procédé la valeur de $\overline{b}$. Il suffit alors d'ajouter $\overline{b}$ à A pour effectuer $A \leftarrow SUB_n(A, b)$ ou d'ajouter b à A pour effectuer $A \leftarrow ADD_n(A, b)$. Cela permet également de réaliser une seule opération d'addition par itération, de sorte que la vitesse d'exécution est encore augmentée.

On utilise ici deux registres b et $\overline{b}$ pour mémoriser respectivement les données b et $\overline{b}$ et ayant pour adresse b_{addr} et $\overline{b}_{addr}$. On appelle d le registre dont le contenu est additionné au contenu du registre A au cours d'une itération donnée et on appelle d_{addr} son adresse. En pratique, à chaque itération, le registre d est soit le registre contenant b soit le registre contenant $\overline{b}$. Comme dans le procédé 3, la variable σ' est utilisée pour garder une trace de ce qui s'est passé au cours d'une itération donnée et déterminer si une addition ou une soustraction doit être réalisée à l'itération suivante. En regroupant le tout, on obtient finalement le procédé 4 suivant :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$
$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$
Sortie : $q = a \text{ div } b$ et $r = a \bmod b$
$A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$; $\sigma' \leftarrow 1$; $\overline{b} \leftarrow CPL2_n(b)$
Pour $j = 1$ à $(m-n+1)$, faire :

$a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow carry$
$d_{addr} \leftarrow b_{addr} + \sigma'(\overline{b}_{addr} - b_{addr})$
$A \leftarrow ADD_n(A, d)$
$\sigma \leftarrow (\sigma \text{ ET } \sigma') \oplus (\sigma \text{ ET carry}) \oplus (\sigma' \text{ ET carry})$

lsb(a) <- σ
σ' <- σ
Fin Pour
si ($\neg\sigma$ = VRAI) alors A <- ADD_n(A, b)

Procédé 4

Dans un 3ème exemple de mise en œuvre de l'invention, on modifie le procédé 4 selon l'invention en limitant l'espace mémoire utilisé pour mettre en œuvre le procédé.

Pour cela, la valeur $\overline{b}$ complémentaire de b résultat de l'opération $CPL2_n(b)$ est mémorisée à la place de la valeur initiale de b, dans le même registre. L'opération de soustraction est ainsi réalisée en remplaçant b par son complément $\overline{b}$ dans le même registre puis en additionnant à A le contenu du dit registre.

De plus, on évite le calcul de valeurs inutiles de $\overline{b}$ (c'est le cas lorsque deux itérations successives j et j+1 utilisent toutes deux la même addition soit A <- A+b soit A <- A + $\overline{b}$). Pour cela, on utilise un autre registre c dont le contenu, indifférent ou fictif, est remplacé par son complément à 2^n lorsqu'il n'est pas nécessaire de remplacer le contenu du registre contenant initialement b (c'est-à-dire lorsque deux itérations successives utilisent soit b soit $\overline{b}$). En pratique, le registre c est un registre quelconque de la mémoire, de même taille que le registre contenant b, mais différent des registres contenant initialement a ou b. Le registre c peut être utilisé par ailleurs pour réaliser d'autres opérations. A la fin du procédé de l'invention, le registre c contient sa valeur initiale, c'est-à-dire celle qu'il avait avant exécution du procédé. La valeur initiale du contenu du registre c est totalement indifférente car cette valeur n'est pas réellement utilisée dans le cadre du procédé selon l'invention.

On appelle d_{addr} l'adresse du registre contenant la valeur qui sera remplacée par son complément à 2^n lors de l'itération en cours : d_{addr} est soit b_{addr} si le contenu du registre contenant initialement b doit être complémenté à 2^n, soit c_{addr} sinon. On appelle d le contenu du registre dont l'adresse est d_{addr}.

On utilise également des variables β et γ pour garder une trace de l'état de la valeur contenue dans les registres localisés à l'adresse b_{addr} et c_{addr}. Cet état est soit la valeur originale soit la valeur originale complémentée à 2^n. On choisit $\beta = 1$ (resp. $\gamma = 1$) lorsque la valeur localisée à l'adresse b_{addr} (resp. c_{addr}) est la valeur originale, et $\beta = 0$ (resp. $\gamma = 0$) lorsque la valeur localisée à l'adresse b_{addr} (resp. c_{addr}) est le complément à 2^n de la valeur originale. La variable σ' est utilisée pour garder une trace de la valeur de la variable σ à l'itération précédente. Comme précédemment, $\sigma' = 0$ signifie qu'une soustraction ($A \leftarrow SUB_n(A, b) = ADD_n(A, \overline{b})$) non nécessaire a été effectuée à l'itération précédente et qu'une opération d'addition $A \leftarrow ADD_n(A, b)$ doit être réalisée pendant l'itération en cours pour compenser. Inversement, $\sigma' = 1$ signifie qu'aucune soustraction n'a été effectuée à tord lors de l'itération précédente et qu'une soustraction doit être effectuée lors de l'itération en cours.

On obtient la table de vérité suivante :

valeurs précédentes			valeurs actualisées	
σ'	β	γ	β	γ
0	0	0	1	0
0	0	1	1	1
0	1	0	1	1
0	1	1	1	0
1	0	0	0	1
1	0	1	0	0
1	1	0	0	0
1	1	1	0	1

On en déduit :

$\beta \leftarrow \neg\sigma'$

$\gamma \leftarrow \gamma \oplus \sigma' \oplus \beta$

En regroupant le tout on obtient finalement le procédé 5 suivant :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$

$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$

Sortie : q = a div b and r = a mod b

$\sigma' \leftarrow 1$; $\beta \leftarrow 1$, $\gamma \leftarrow 1$; $A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$

pour j = 1 à (m-n+1) faire

  $a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow$ carry

  $\delta \leftarrow \sigma' \oplus \beta$

  $d_{addr} \leftarrow b_{addr} + \delta(c_{addr} - b_{addr})$

  $d \leftarrow CPL2_n(d)$

  $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

  $\sigma \leftarrow (\sigma$ ET $\sigma') \oplus (\sigma$ ET carry$) \oplus (\sigma'$ ET carry$)$

  $\beta \leftarrow \neg\sigma'$; $\gamma \leftarrow \gamma \oplus \delta$; $\sigma' \leftarrow \sigma$

  lsb(a) = σ

fin pour

si $(\neg\beta$ = VRAI) alors $b \leftarrow CPL2_n(b)$

si $(\neg\gamma$ = VRAI) alors $c \leftarrow CPL2_n(c)$

si $(\neg\sigma$ = VRAI) alors $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

Procédé 5

De manière générale, l'avantage essentiel de l'invention par rapport aux autres procédés connus réalisant la même opération est qu'il est sûr vis à vis des attaques à canal caché, et notamment des attaques de type SPA. De plus, pour être mis en œuvre, le procédé selon l'invention ne demande pas plus de ressources (notamment en terme de temps d'exécution et d'espace mémoire) que les procédés connus de division entière, non protégés.

REVENDICATIONS

1. Procédé cryptographique au cours duquel on réalise une division entière de type q = a div b et r = a mod b, avec q un quotient, a un nombre de m bits, b un nombre de n bits avec n inférieur ou égal à m et b_{n-1} non nul, b_{n-1} étant le bit de poids le plus fort de b, procédé au cours duquel, à chaque itération d'une boucle indicée par i variant entre 1 et m-n+1, on réalise une division partielle d'un mot A de n bits du nombre a par le nombre b pour obtenir un bit du quotient q,

le procédé étant caractérisé en ce que les mêmes opérations sont réalisées à chaque itération, quelque soit la valeur du bit de quotient obtenu.

2. Procédé selon la revendication 1, au cours duquel, à chaque itération, on réalise une addition du nombre b au mot A et une soustraction du nombre b au mot A.

3. Procédé selon l'une des revendications 1 à 2, au cours duquel on réalise l'ensemble des étapes suivantes :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$

$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$

Sortie : q = a div b et r = a mod b

$A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$; $\sigma' \leftarrow 1$

Pour j = 1 à (m-n+1), faire :

$a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow$ carry

$A \leftarrow (\sigma')SUB_n(A, b) + (\neg\sigma')ADD_n(A, b)$

$\sigma \leftarrow (\sigma \text{ ET } \sigma') \oplus (\sigma \text{ ET carry}) \oplus (\sigma' \text{ ET carry})$

$lsb(a) \leftarrow \sigma$

$\sigma' \leftarrow \sigma$

Fin Pour

si $(\neg\sigma = \text{VRAI})$ alors $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

4. Procédé selon la revendication 1, au cours duquel, à chaque itération, on réalise une opération d'addition soit du nombre b ou soit d'un nombre $\overline{b}$ complémentaire du nombre b avec le mot A.

5. Procédé selon la revendication 4, au cours duquel, à chaque itération, on réalise également une mise à jour d'une première variable (σ') indiquant si, lors de l'itération suivante, le nombre b ou le nombre $\overline{b}$ doit être additionné avec le mot A selon le bit de quotient produit (lsb(a)).

6. Procédé selon la revendication 4 ou la revendication 5, au cours duquel on réalise l'ensemble des étapes suivantes :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$

$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$

Sortie : $q = a \text{ div } b$ et $r = a \bmod b$

$A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$; $\sigma' \leftarrow 1$; $\overline{b} \leftarrow CPL2_n(b)$

Pour $j = 1$ à $(m-n+1)$, faire :

$a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow$ carry

$d_{addr} \leftarrow b_{addr} + \sigma'(\overline{b}_{addr} - b_{addr})$

$A \leftarrow ADD_n(A, d)$

$\sigma \leftarrow (\sigma \text{ ET } \sigma') \oplus (\sigma \text{ ET carry}) \oplus (\sigma' \text{ ET carry})$

$lsb(a) \leftarrow \sigma$

$\sigma' \leftarrow \sigma$

Fin Pour

si $(\neg\sigma = \text{VRAI})$ alors $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

7. Procédé selon la revendication 1, au cours duquel, à chaque itération, on réalise une opération de complément à 2^n d'une donnée actualisée (b ou $\overline{b}$) ou d'une donnée fictive (c ou $\overline{c}$) puis une opération d'addition de la donnée actualisée avec le mot A.

8. Procédé selon la revendication 7, au cours duquel on réalise également à chaque itération une opération de mise à jour d'une deuxième variable (δ) indiquant si, lors de l'itération suivante, l'opération de complément à 2^n doit être réalisée sur la donnée actualisée ou sur la donnée fictive.

9. Procédé selon l'une des revendications 7 ou 8, dans lequel on réalise également à chaque itération, une mise à jour d'une troisième variable (β) indiquant si la donnée actualisée est égale à la donnée b ou à son complément à 2^n.

10. Procédé selon l'une des revendications 7 à 9, au cours duquel on réalise l'ensemble des étapes suivantes :

Entrée : $a = (0, a_{m-1}, \ldots, a_0)$

$b = (b_{n-1}, \ldots, b_0)$

Sortie : q = a div b and r = a mod b

$\sigma' \leftarrow 1$; $\beta \leftarrow 1$, $\gamma \leftarrow 1$; $A = (0, a_{m-1}, \ldots, a_{m-n+1})$

pour j = 1 à (m-n+1) faire

$a \leftarrow SHL_{m+1}(a, 1)$; $\sigma \leftarrow$ carry

$\delta \leftarrow \sigma' \oplus \beta$

$d_{addr} \leftarrow b_{addr} + \delta(c_{addr} - b_{addr})$

$d \leftarrow CPL2_n(d)$

$A \leftarrow ADD_n(A, b)$

$\sigma \leftarrow (\sigma$ ET $\sigma') \oplus (\sigma$ ET carry$) \oplus (\sigma'$ ET carry$)$

$\beta \leftarrow \neg\sigma'$; $\gamma \leftarrow \gamma \oplus \delta$; $\sigma' \leftarrow \sigma$

$lsb(a) = \sigma$

fin pour

si $(\neg\sigma$ = VRAI) alors $A \leftarrow ADD_n(A, b)$

11. Procédé selon la revendication 10, au cours duquel on réalise, à la fin, les opérations suivantes :

si $(\neg\beta$ = VRAI) alors $b \leftarrow CPL2_n(b)$

si $(\neg\gamma$ = VRAI) alors $c \leftarrow CPL2_n(c)$

12. Composant électronique comprenant des moyens de calcul programmés pour mettre en œuvre un procédé selon l'une des revendications 1 à 11, les moyens de calcul comprenant notamment une unité centrale associée à une mémoire comprenant plusieurs registres pour mémoriser les données a et b.

13. Carte à puce comprenant un circuit intégré selon la revendication 12.

INPI
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION
CERTIFICAT D'UTILITÉ

Code de la propriété intellectuelle - Livre VI

cerfa N° 11235*03

DÉPARTEMENT DES BREVETS
26 bis, rue de Saint Pétersbourg
75800 Paris Cedex 08
Téléphone : 33 (1) 53 04 53 04 Télécopie : 33 (1) 42 94 86 54

DÉSIGNATION D'INVENTEUR(S) Page N° 1 / 1

INV

(À fournir dans le cas où les demandeurs et les inventeurs ne sont pas les mêmes personnes)

Cet imprimé est à remplir lisiblement à l'encre noire — OB 113 @ W / 270601

Vos références pour ce dossier *(facultatif)*	016721
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL	0214281

TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum)

Procédé de division entière sécurisé contre les attaques à canaux cachés.

LE(S) DEMANDEUR(S) :

GEMPLUS
Avenue du Pic de Bertagne
Parc d'activités de Gemenos
13420 GEMENOS
FRANCE

DESIGNE(NT) EN TANT QU'INVENTEUR(S) :

1 Nom		JOYE
Prénoms		Marc
Adresse	Rue	19, rue Voltaire
	Code postal et ville	8 3 6 4 0 SAINT-ZACHARIE
Société d'appartenance *(facultatif)*		
2 Nom		VILLEGAS
Prénoms		Karine
Adresse	Rue	162, Chemin de Lieutaud
	Code postal et ville	1 3 4 2 0 GEMENOS
Société d'appartenance *(facultatif)*		
3 Nom		
Prénoms		
Adresse	Rue	
	Code postal et ville	
Société d'appartenance *(facultatif)*		

S'il y a plus de trois inventeurs, utilisez plusieurs formulaires. Indiquez en haut à droite le N° de la page suivi du nombre de pages.

DATE ET SIGNATURE(S)
DU (DES) DEMANDEUR(S)
OU DU MANDATAIRE
(Nom et qualité du signataire)

Jean-Louis LECLAIRE - 93.4009

CABINET BALLOT
CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
9, rue Claude Chappe
Technopôle Metz 2000
57070 METZ

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

This Page is Inserted by IFW Indexing and Scanning Operations and is not part of the Official Record

BEST AVAILABLE IMAGES

Defective images within this document are accurate representations of the original documents submitted by the applicant.

Defects in the images include but are not limited to the items checked:

- ☒ BLACK BORDERS
- ☐ IMAGE CUT OFF AT TOP, BOTTOM OR SIDES
- ☒ FADED TEXT OR DRAWING
- ☒ BLURRED OR ILLEGIBLE TEXT OR DRAWING
- ☐ SKEWED/SLANTED IMAGES
- ☐ COLOR OR BLACK AND WHITE PHOTOGRAPHS
- ☐ GRAY SCALE DOCUMENTS
- ☐ LINES OR MARKS ON ORIGINAL DOCUMENT
- ☐ REFERENCE(S) OR EXHIBIT(S) SUBMITTED ARE POOR QUALITY
- ☐ OTHER: _____

IMAGES ARE BEST AVAILABLE COPY.
As rescanning these documents will not correct the image problems checked, please do not report these problems to the IFW Image Problem Mailbox.